TERRE DES JEUNES COTE D'IVOIRE



www.terredesjeunes.org/cotedivoire



JE PARRAINE UN ARBRE

S'engager dans un esprit de solidarité

- Aider à maintenir notre environnement
- Partager des moments privilégiés
- Créer un lien avec un Ivoirien et son environnement

Donner un avenir à nos enfants



SOMMAIRE

HISTORIQUE DE TERRE DES JEUNES CÔTE D'IVOIRE	3
INTRODUCTION	4
CONTEXTE	5
RESUME DU PROJET	6
I. IDENTIFICATION DE PROJET	7
1. 1 - ANALYSE DES PROBLEMES	7
1. 2 - ANALYSE DES OBJECTIFS	8
1. 3 - ANALYSE ET CHOIX DES STRATEGIES 9	
1.4 – CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET	10
1. 5 – ANALYSE DES PARTIES PRENANTES 10	
II. ETUDES DES ASPECTS TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE	11
2. 1 – LA COLLECTE DES FOND	11
2. 2 – LA GESTION DES FONDS	11
2.3 - LA TECHNOLOGIE A UTILISER 11	
2.4 – EQUIPEMENT A UTILISER	12
2. 5 – INFRACSTRUCTURES NECESSAIRES POUR LE PROJET	12
III. ASPECTS ORGANISATIONNELS DU PROJET	12
3. 1 L'ORGANISATION ADEQUATE (COMPOSANTES / ORGANES) DU PROJET 12	
3. 2ATTRIBUTION DES COMPOSANTES DU PROJET	12
3.3. ORGANIGRAMME	13
IV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PROJET	14
CONCLUSION	15



HISTORIQUE DE TERRE DES JEUNES CÔTE D'IVOIRE

L'organisme TERRE DES JEUNES a été fondé au printemps 1985 en Italie, près de Rome. Il a pris naissance lors d'un camp international, Cantieri della vita (Chantier de la vie), réunissant des organismes environnementaux de tous horizons.

Parallèlement et à notre grande fierté, TERRE DES JEUNES a lancé la première Fête nationale de l'arbre italienne avec la participation de huit millions d'élèves dès le 21 mars 1990. Depuis ce jour, la Fête a été reprise annuellement par le gouvernement italien et TERRE DES JEUNES ce qui aura permis de planter plus de 60 millions d'arbres. Ce grand succès aura valu à TERRE DES JEUNES un prix du Global 500 décerné, en 1990 à Mexico, par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Depuis 2007, une antenne est née en Côte d'Ivoire. L'ONG « TERRE DES JEUNES COTE D'IVOIRE » est une organisation qui œuvre dans le domaine de la préservation de l'environnement. Elle se préoccupe surtout de l'évolution de l'état des forêts et du comportement de la jeunesse face aux problèmes relatifs au recul des superficies forestières.

L'éducation mésologique, en d'autres termes, l'Education à l'Environnement et pour l'Environnement, qu'elle pense être la clé du problème, vise à induire, aussi bien à l'échelle des communautés que celles des réseaux de solidarité élargis, des dynamiques sociales favorisant l'approche participative et critique

Elle a de ce fait organisé en 2008 et 2009, deux éditions de la Fête de l'Arbre impliquant les élèves et les responsables du système éducatif, avec l'appui du ministère de l'environnement. (Voir annexe 1 et 2)



INTRODUCTION

La déforestation est aujourd'hui est un problème mondial. Elle contribue au déséquilibre écologique, au réchauffement climatique. Elle est un obstacle important au développement agricole et met en danger la survie des populations.

La Côte d'Ivoire n'est pas en marge, car près de 80% de son couvert forestier a été détruit au profit du développement urbain, social et économique. L'analyse des statistiques de production, de l'emprise des terres cultivées sur le territoire et de la typologie des exploitations, montre que l'agriculture ivoirienne demeure extensive et grosse consommatrice d'espace.

Les techniques de lutte contre la désertification ont fait l'objet de nombreuses recherches. Il n'existe malheureusement aucune solution scientifique toute faite pour contrôler la désertification, et personne n'est en mesure de fournir une réponse simple. Il existe cependant de nombreuses solutions partielles mises au point pour des conditions particulières dans des régions précises.

C'est pourquoi, en Côte d'Ivoire, les responsables chargés de la protection de l'environnement et principalement du couvert forestier, ont intensifié les projets de reboisement et de protection des espaces protégés par l'entremise de structures spécialisées créées comme la SODEFOR; Ils ont aussi mis en place le système de reboisement par compensation de cubage de bois coupés en pied d'arbres à planter (s'adresse aux exploitants forestiers) et inciter à l'épargne verte.

Toutes ses actions n'ont pas pour autant régler le problème de la déforestation et de la désertification en Côte d'Ivoire. D'autres stratégies s'imposent donc à nous; c'est la stratégie de l'ONG TERRE DES JEUNES CÔTE D'IVOIRE présentée dans ce document.

Elle sera centrée sur la transmission d'un objet d'apprentissage, et d'incitation afin de répondre à certains discours sur "l'alphabétisation environnementale" ou sur la "culture environnementale".



CONTEXTE

En 1960, le couvert forestier s'étendait sur plus de 16 million d'hectares. Le pays qui venait d'acquérir son indépendance, mise alors sur ces ressources naturelles, encourage le développement de l'agriculture et l'exploitation du bois (grume). Aujourd'hui, avec l'exploitation agricole extensive basée sur la technique des cultures itinérantes sur brûlis, l'exploitation minière et mécanisée du bois, ajouté à cela, les feux de forêt, le couvert forestier ne s'étend plus que sur environ 2 million d'hectares. D'une spéculation à l'autre et d'une année à l'autre, la production totale exprimée en tonnes de produits s'est accrue. Cet accroissement n'est nullement le fait d'un gain de productivité; mais il est étroitement lié à l'accroissement des superficies cultivées et du nombre des actifs du secteur. Au niveau des superficies, les spéculations agricoles couvraient en 1965 une superficie totale de 1 900 000 ha soit 6% du territoire national. En 1975, elles en occupaient 11 % et en 1990, 23 % soit 7 500 000 ha.

Depuis 2000, la situation s'est aggravée avec la crise socio – politique où plusieurs parcs nationaux et réserves ont été pillés.

La population ivoirienne quant à elle, n'est pas intéressée par l'état de la forêt car pas toujours impliquée ou sollicitée dans les projets de protection mis en place et par l'Etat et par les organisations non gouvernementales. Ainsi, nous résumons que la situation relative à l'Environnement répond à deux problématiques inter reliées :

- La première concerne la dégradation de l'environnement biophysique, liée à l'épuisement et à la détérioration des ressources. Cette situation inquiète, car elle met en péril la qualité de vie, voire même la survie.
- La deuxième est celle de **l'aliénation des personnes et des sociétés au regard de leur milieu de vie**, à laquelle s'ajoute un manque de solidarité à l'égard des autres vivants de cette planète. Il devrait pourtant développer un sens du partage équitable et de la responsabilité quant à l'utilisation judicieuse et au développement durable des ressources collectives

Il s'agit donc pour nous, de répondre à ces deux problèmes en incitant les ivoiriens, les entreprises et toutes autres institutions, à s'engager dans un esprit de solidarité afin d'aider à maintenir notre environnement, partager des moments privilégiés, créer un lien entre un Ivoirien et son environnement, donner un avenir à nos enfants par un vaste programme de reboisement à travers un projet de parrainage d'arbre.

Cinq localités ont été choisies pour abriter cette première édition. Elles se caractérisent par leur situation géographique ; les sites reboisés dans les zones du nord ont été détruits et les arbres vendu au marché noir. Abidjan abrite la grande majorité des populations déplacées.



RESUME DU PROJET

La foresterie participative est un concept qui a été utilisé depuis les années 50 dans la plupart des pays d'Asie notamment au Népal pour la gestion communautaire des forêts marginales. En effet, la forte pression exercée sur l'ensemble des ressources suite à une croissance démographique accélérée et la dégradation qui s'en est suivie ont amené les décideurs à initier avec les populations riveraines un mode de gestion communautaire (épargne verte) en vue de sauver les reliques de forêts et assurer la satisfaction des besoins des riverains.

Le présent projet fait appel à cette stratégie de gestion participative des forêts et contribue à l'harmonisation des différentes approches et définit, par conséquent, des principes et stratégie ainsi que des critères de durabilité pour une gestion durable de l'ensemble des forêts conformément à la politique forestière nationale.

Les activités de ce programme auront lieu en trois étapes :

- L'appel à parrainage à partir du site Internet et par téléphone
- La mise en place des pépinières
- Le planting

Pour cette première édition, les villes de KORHOGO, BOUAKE, YAMOUSSOUKRO, ADZOPE, et ABIDJAN seront visées.

Il s'agira pour chaque habitant de la Côte d'Ivoire de s'inscrire sur le site internet de l'ONG (www.terredesjeunes.org/cotedivoire) ou simplement envoyer un texto à partir du réseau d'un opérateur téléphonique, de débourser la somme de <u>500 F CFA</u> auprès des structures agrées, pour que lui soit dédié <u>UN ARBRE</u>. Il pourra aussi choisir l'espace où planter son arbre qui sera étiqueté en son nom ; il pourra visiter son arbre à tout moment, tout comme chaque entreprise, ou structure public ou privée.

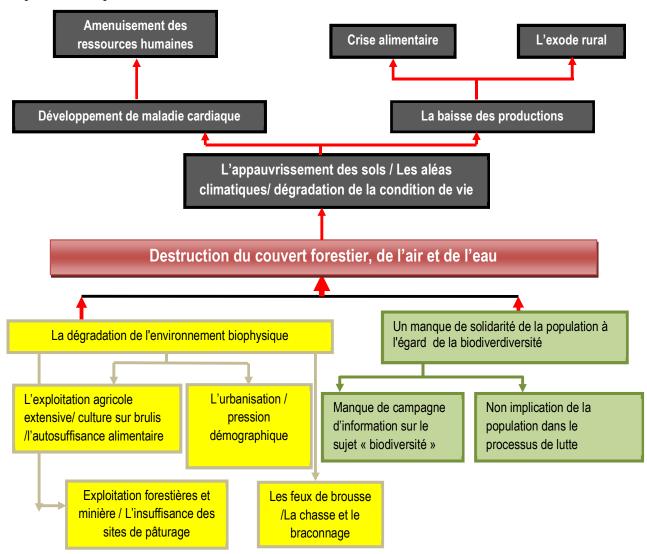


I. IDENTIFICATION DU PROJET

TITRE DU PROJET : UN GESTE POUR MA FORÊT / JE PARRAINE UN ARBRE

1.1. Analyse du problème

La problématique est résumée ici sous la forme d'un tableau





1.2. Analyse des objectifs du projet

a. Objectif général

L'objectif général du projet est la lutte contre la Destruction du couvert forestier, de l'air et de l'eau.

b. Objectifs intermédiaires

S'engager dans un esprit de solidarité

Aider à maintenir notre environnement

Partager des moments privilégiés

Créer un lien entre un Ivoirien et son environnement

Donner un avenir à nos enfants

c. Objectifs spécifiques

- Inciter les ivoiriens à financer le reboisement par le concept de parrainage
- Collecter des fonds pour reboiser un espace d'au moins dix hectares dans chaque région sélectionnée pour la première édition
- Mettre en place et gérer une pépinière de 3 ha (0.5 ha par région et 1ha à Abidjan)
- Reboiser pour la première édition 50 ha
- Créer 100 emplois temporaires

d. Population cible

La population visée par ce programme se constitue de plusieurs catégories :

Ce sont:

- 1. Les entreprises privées et publique,
- 2. Les écoles et universités
- 3. Les collectivités locales avec l'implication des décideurs locaux
- 4. Les familles (pères, mères, enfants, amis etc.)
- 5. Les élèves, les éducateurs
- 6. Les organisations internationales

e. Les bénéficiaires directes du projet sont :

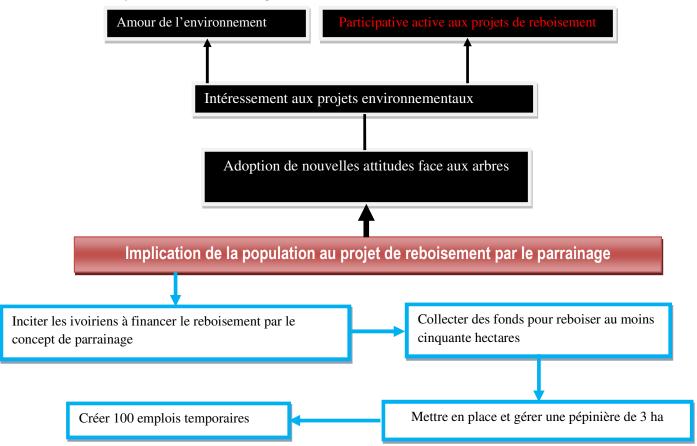
- Les régions visées par ce projet et la population,
- L'Etat de Côte d'Ivoire

f. Résultats attendus

- Plus de **40 500** plants parrainés par l'ensemble de la population ciblée,
- 20 288 500 F CFA de fonds Collectés pour reboiser 5 zones sélectionnées d'au moins dix hectares pour la première édition,
- Des pépinières de 0.5 ha par région ciblée et 1ha à Abidjan est mise en place,
- 100 emplois temporaires sont crées pour la gestion des pépinières,
- Les entreprises disposent d'espace publicitaire et valorise leur image.



1.3. Analyse et choix des stratégies



NB: Les cellules en noir ne font pas partie des composantes des stratégies

Justification du choix des stratégies

Les stratégies ont été définies sur la base des critères suivants :

- La facilité technique de réalisation de notre projet ;
- Le coût abordable de réalisation des activités du projet ;
- L'adhésion totale des principales parties prenantes (Ecoles, Elèves, population, Etat, Entreprises, bailleurs de fond)

Durée du Projet

Début : Mi - novembre 2017- Fin prévue : Juillet 2018



1.4. Calendrier d'exécution du projet

ACTIVITES	JA	FÉ	M	AV	MA	JU	JU	AO	SEP	ост	NOV	DÉC	MOYENS	RESPONSABLE
INSCRIPTION PARRAINAGE													Site internet/ mairie/structures agréées	TDJ CI /MAIRIE
MISE EN PLACE PEPINIERE													0,5 Ha par région	antenne TDJ CI/ Eaux et Forêts
PROMOTION													TELE /RADIO /AFFICHES	MINEDD/ TDJ CI
CONFECTION ETIQUETTES													PANCARTE EN FER	MINEDD/ TDJ CI
PLANTING													PARRAINS	MINEDD/ TDJ CI
CEREMONIE DE REMISE DES ATTESTATIONS													PAPIERS GRAIN CUIR	MINEDD/ TDJ CI

1.5. Analyse des parties prenantes

Parties prenantes	Caractéristiques	Intérêts et attentes	Sensibilité et respect vis-à-vis des aspects transversaux (environnement, genre	Potentialités et faiblesse	Implication et conclusion pour le projet
PNUE	Institution internationale Programme des Nations Unies pour l'environnement	Promotion du développement durable de la forêt	Intérêt accordé à la préservation de l'environnement	- Couverture internationale - Personnel qualifié - Bonne politique de recherche de financement Procédure trop difficiles	Le projet concerne leurs objectifs : donc forte implication Sollicitation au financement du projet possible/ Impliqué dans le projet
Le Gouvernement de Côte d'Ivoire	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts	Politique de lutte contre la dégradation des forêts, des eaux et des sols	Très sensible aux questions environnementales	Accent sur la Recherche scientifique Limitation des moyens financiers	Impliqué dans le projet
Les ONG projet 1 Milliard d'arbres inspiré du prix Nobel de la paix 2004 Wangari Maathai	ONG internationale qui intervient dans le domaine de la conservation de la biodiversité	Préservation des espèces en voie de disparition	Très sensible aux questions environnementales	Forte présence sur le plan international	Impliquée dans le projet
Entreprises privées	Partenaires aux développements	Promouvoir leurs images, Soucieux du bon équilibre de l'environnement	Participé au développement du pays où elles sont installées	Disposent de moyens à cet effet	Impliqué dans le projet/ Finance des projets d'ordre environnemental
Le réseau TERRE DES JEUNES	ONG internationale	Promotion du développement durable à travers l'éducation environnementale	Très sensible aux questions environnementales	- Couverture internationale	Impliquée dans le projet



II. ETUDES DES ASPECTS TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

2.1. La collecte des fonds

1. A partir du site Internet

TERRE DES JEUNES dispose d'un site web pour communiquer ces activités à travers le monde. C'est la première possibilité qui s'offre à la population de s'inscrire. Dès votre inscription, nous recevons un retour par E-mail. Nous entrons en contact avec vous pour confirmer l'inscription et ensuite nous vous dirigeons vers les points agrées pour paiement. Un reçu vous sera remis ; c'est sur la base des reçus collectés que les attestations de parrainage seront délivrées.

2. A partir d'un réseau téléphonique

Cette deuxième possibilité est valable pour parrainer un ou deux arbres. Un opérateur téléphonique sera désigné dans ce sens ; il suffira pour chaque personne d'envoyer un message à partir de leur mobile.

Expl: nom et prénoms; 2 A pour deux arbres à parrainer et vous payer 1 000 F CFA. L'opérateur vous répond par un message qui est votre reçu de souscription et vous donne droit à une attestation de parrainage.

3. <u>Dans des points de collectes</u>

A l'intérieur du pays où la connexion Internet fait défaut, la population a la possibilité d'aller directement dans des points agrées qui seront communiqués.

Dans le premier et le troisième cas, il est important de réclamer un reçu. Dans le deuxième cas, un message confirmation vous donne droit à un reçu dans les points de collecte.

2.2. La gestion des fonds

Les fonds collectés seront versés sur un compte spécial dédié au parrainage et co-géré avec le Ministère de l'environnement et TERRE DES JEUNES. Un comité de suivi et d'évaluation sera mis sur pied afin de suivre la conformité des procédures sur le terrain et d'améliorer l'exécution de ce projet. La crédibilité des opérations sera supervisée par un huissier de justice. A cet effet, un numéro de compte bancaire sera communiqué à la population.

2.3. Technologie à utiliser

- ✓ Les technologies de l'information et de la communication à travers le réseau d'un opérateur téléphonique (Internet, télé, radio ; réseau cellulaire)
- ✓ Techniques de pépinière sur planches et /ou avec des sachets ou tout élément de recyclage



- ✓ Fertiliser les terres par les engrais naturels notamment le fumier, le compost et les ordures ménagères ;
- ✓ Arrosage régulier

2.4. Equipements à utiliser

- véhicules 4x4 pour assurer les missions
- 100 machettes
- 100 paires de bottes
- 25 brouettes
- Du matériel informatique (ordinateurs, appareils photos numériques, imprimantes...et consommables)
- Du matériel de bureau

2.5. Infrastructures nécessaires pour le projet

- Un bureau central et un logement équipés pour le chef de projet et le secrétariat
- Des bureaux annexes pour le personnel technique du projet à l'intérieur du pays

III. ASPECTS ORGANISATIONNELS DU PROJET

3.1. L'organisation adéquate (composantes / organes) du projet

- Une composante Formation et Sensibilisation
- Une composante Appui, Suivi et Evaluation

3.2. Les attributions des composantes du projet

• La composante Formation et Sensibilisation

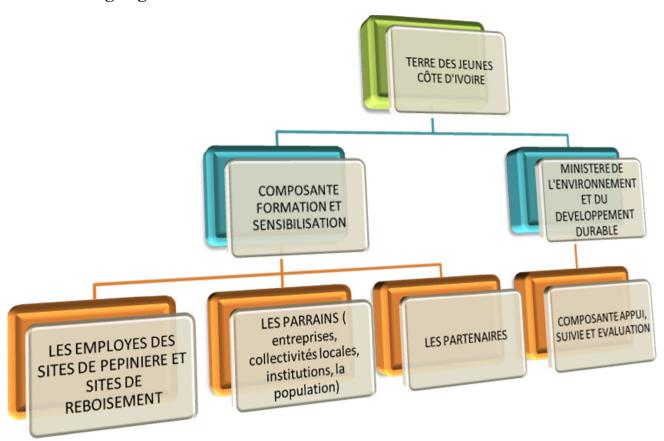
- ✓ Former les populations aux techniques ;
- ✓ Sensibiliser la population sur les techniques de Conservation des forêts et de leur environnement immédiat.

• Une composante Appui, Suivi et Evaluation

- ✓ Charger d'appuyer tous les acteurs du projet ;
- ✓ Evaluer l'évolution des travaux de terrain.
- ✓ Assurer la replicabilité du projet



3.3. Organigramme





IV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses ou conditions critiques					
OBJECTIFS GLOBAUX								
lutte contre la Destruction du couvert forestier, de l'air et de l'eau.	Les espaces reboisés à travers le pays	Photos, reportage télé	Implication de l'Etat (Ministère de l'environnement)					
OBJECTIF SPECIFIQUE: implication des populations au reboisement par le concept de parrainage								
Inciter les ivoiriens à financer le reboisement par le concept de parrainage	Emission télé, affiches, publicité sur internet	Reportage télé, Nombre d'émission télé, nombre d'affiches et de publicité sur internet	Implication de l'Etat (Ministère de l'environnement), des entreprises sponsors					
Collecter des fonds pour reboiser un espace d'au moins 50 hectares	Inscription sur le site web, dans les points de collecte, le nombre de SMS reçu	Les souches des reçus, rapport des agents de collecte	Implication des collectivités locales, des entreprises de téléphonie mobile					
Mettre en place et gérer une pépinière de 3 ha (0.5 ha par région et 1ha à Abidjan)	Des espaces alloués pour les pépinières	Lettre d'attribution d'espace temporaire, photo, rapport de mise en place de pépinière	Implication des collectivités locales, de l'Etat (Ministère de l'environnement)					
Reboiser pour la première édition 50 ha	Des espaces alloués pour le reboisement et Plus de 40 500 plants parrainés	Nombre de plants mis en terre, photos, visite des sites avec les autorités	Implication des collectivités locales, de l'Etat (Ministère de l'environnement)					
Créer 100 emplois temporaires	Fiches de recensement	Nombre de travailleurs sur le site de pépinière et de reboisement	Implication des collectivités locales, de la population et de l'Etat (Ministère de l'environnement					



CONCLUSION

La forêt est vitale pour l'humanité en ce sens qu'elle est la source première d'oxygène mondial, elle offre un climat favorable aux activités existentielles de l'homme (activités agricoles, etc....).

Cependant cette ressource est menacée du fait de la pression démographique et donc de l'accroissement des besoins (urbanisation, activités agricoles etc....).

En dépit des actions menées dans le domaine de la préservation de la biodiversité, la situation reste alarmante.

L'ONG TERRE DES JEUNES COTE D'IVOIRE (TDJ CI), qui est une organisation de lutte contre la déforestation, et qui a de l'expérience dans ce domaine (www.terredesjeunes.org/cotedivoire) voudrait profiter des opportunités qui lui sont offertes pour donner un coup d'accélérateur au projet de reboisement entrepris en Côte d'Ivoire par l'Etat et la population.

